



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

- Date de convocation : 03 avril 2025
- Date d'affichage : 03 avril 2025
- Membres en exercice : 23
- **Présents : 20**
- **Votants : 23**
- **Pouvoir : 3**

L'An deux mille vingt-cinq, le dix avril à 20h00,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le trois avril 2025 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Eric THERRY, Maire.

Présents : M. Eric THERRY Maire, M. Philippe MARCOT, Mme Paule LAMOTTE, Mme Sylvie PESLERBE, M. Jacques LETELLIER, Adjoints au Maire, M. Claude KRIEGUER, M. Serge LOPEZ, M. Alain BROCHARD, M. Franck LAGNIAUX, M. Paulo SOBRAL, M. Olivier GAL, Mme Karen RIAND, Mme Emmanuelle PONCHANT, Mme Audrey CLAISEN-BARTHELEMY, M. Jonathan ALLONGE, Mme Sylvie WILLEMIN, Mme Annick DESBOURGET, M. Michel BRAULT, M. Thierry BOLLER et Mme Sandrine LENTZ Conseillers Municipaux en exercice.

Pouvoirs : M. Henri POIRIER donne pouvoir à Mme Sylvie PESLERBE, Mme Sandrine BONNETAIN donne pouvoir à Mme Paule LAMOTTE et Mme Laurine RENARD donne pouvoir à M. Eric THERRY.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PESLERBE.

DÉLIBÉRATION N°11/7.1.2 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Vu le code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-1 à L2313-2 ;

Vu l'avis de la commission finances du 26 mars 2025 ;

Vu l'envoi par courriel le 28 mars 2025 du projet de budget primitif 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 4 voix d'ABSTENTIONS (Mme DESBOURGET, M. BOLLER, M. BRAULT et Mme WILLEMIN) et 19 voix POUR,

Adopte le Budget Primitif 2025 de la Commune, qui s'établit et s'équilibre comme suit :

	Budget Primitif 2025	Vote du Conseil
Fonctionnement		
Dépenses	4 090 901,15 €	4 090 901,15 €
Recettes	4 090 901,15 €	4 090 901,15 €
Investissement		
Dépenses	6 240 877,10 €	6 240 877,10 €
Recettes	6 240 877,10 €	6 240 877,10 €
Balance globale		
Dépenses	10 331 778,25 €	10 331 778,25 €
Recettes	10 331 778,25 €	10 331 778,25 €

Le Maire,



La secrétaire,